

EDITORIAL



Lorsque vous inscrivez votre fils ou votre fille dans ce lycée, vous franchissez la porte d'un établissement privé agricole.

Un projet éducatif y est vécu avec des valeurs et des missions :

✦ Construire des relations privilégiées, favoriser les échanges, encourager le respect de soi et des autres, mener des actions de solidarité. Les valeurs humaines aident le jeune à s'ouvrir sur le monde. La tutelle dominicaine de notre établissement développe chez le jeune le sentiment de grandir en liberté.

✦ Accueillir et former à de nombreux métiers, développer l'autonomie de nos élèves par la multiplication des projets et actions qu'ils mènent durant l'année, préparer leur insertion dans la vie de tous les jours, les ouvrir aux projets à l'international... ce sont là les caractères forts de notre attachement au Ministère de l'Agriculture.

Donner une autre dimension à l'avenir de l'élève à partir de nos atouts :

- Une équipe d'enseignants impliqués et motivés
- Une écoute et un accompagnement privilégiés des élèves,
- Des classes à taille humaine permettant un travail suivi renforcé,
- Un contrôle continu dans chaque classe de la 4ème au Bac Pro,
- Une ouverture sur le monde professionnel par des stages, des projets et des apprentissages concrets.

Cet établissement se veut lieu de bien-être pour que chacun puisse s'épanouir, grandir et se former dans le respect de tous.



CONTACT

03.80.64.17.86
saulieu@cneap.fr
20 rue Danton, 21210 Saulieu

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES



Présentation

Le lycée Saint Dominique, sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture, est rattaché à l'Enseignement Catholique et est sous tutelle dominicaine.

Cette structure comporte une section collège (4ème et 3ème) et une section lycée professionnel (Capa SAPVER et Bac Pro SAPAT en formation scolaire, Cap AEPE et Bac Pro TCVA en apprentissage).

Ses formations, en lycée, sont essentiellement orientées vers les carrières sanitaires et/ou sociales, le service aux personnes, le service au territoire, le tourisme, l'animation mais également la vente.

Accueil

Trois statuts sont possibles :

- L'externat
- La demi-pension
- L'internat filles ou garçons (capacité de 80 places)

Les cours débutent le lundi à 10h et finissent le vendredi à 12h. Le lycée est ouvert du lundi dès 8h au vendredi 16h. Il y a cours le mercredi après-midi.

Veillez vous rapprocher de nous pour toutes les questions relatives aux transports.

Contacts avec le lycée

Deux rencontres parents-professeurs ont lieu au cours de l'année scolaire.

Le reste du cycle, des rendez-vous individuels se font autant de fois qu'ils sont nécessaires, soit à la demande de la famille, soit à celle des professeurs, du responsable de vie scolaire, soit par la direction.

Afin de répondre au mieux aux attentes de chacun, la responsable de la vie scolaire est à votre écoute et en réfère dans les meilleurs délais à la direction.

Financement

Un règlement financier arrêté en Conseil d'Administration fixe les conditions de paiement pour l'année.

Les bourses nationale et départementale peuvent être accordées sur instruction des dossiers des familles.

LES + DU COLLÈGE



- Des classes à taille humaine ne dépassant pas 20 élèves
- Une participation à la vie de l'établissement et au bien être de la collectivité
- Un suivi régulier des élèves et un contact permanent avec les familles
- Une prise en compte des troubles DYS dès la 4ème
- Une préparation au DNB en 3ème (3 brevets blancs)
- Un suivi individuel des élèves pour les guider dans leur orientation scolaire et consolider leur projet professionnel



SECTION COLLÈGE

4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement agricole à découverte professionnelle

Formation en établissement sur 2 ans

✦ OBJECTIFS :

Permettre aux jeunes en difficultés avec le système général de retrouver la voie de la réussite et d'acquérir des compétences générales et techniques en vue de leur poursuite d'études vers le second cycle professionnel.

✦ ORGANISATION DE LA FORMATION

Elle est résolument ouverte sur le concret et cherche à valoriser chaque jeune en lui permettant de vivre une expérience collective :

- 1 semaine est consacrée exclusivement à l'accueil des élèves en début d'année scolaire de 4^{ème},
- 1 semaine de sensibilisation à la santé et à la sexualité chaque année avec des intervenants extérieurs
- 1 semaine de stage en 4^{ème} et 3 semaines en 3^{ème}
- diverses interventions pour l'orientation et/ou des visites d'entreprises

SECTION COLLÈGE

4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement agricole à découverte professionnelle

LES ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES

Enseignements disciplinaires/Semaine	Classe de 4 ^{ème} EA	Classe de 3 ^{ème} EA
Français	3h	3.5h
Anglais	2h	2h
Histoire-Géographie-EMC	2h	2.5h
Mathématiques	3h	3h
Education physique et sportive	3h	3h
Education socioculturelle	2h	2h
Technologies de l'informatique et du multimédia	1h	1h
Biologie-Ecologie	1.5h	1.5h
Physique-Chimie	1.5h	1.5h
Enseignements pratiques interdisciplinaires	7h	7h
Accompagnement personnalisé	2h	2h
Total	28h	29h

Ces enseignements permettent aux élèves d'accéder à une formation professionnelle. Ces disciplines bénéficient d'un horaire permettant la réalisation d'aide personnalisée.

La pédagogie, articulée sur une alternance entre activités pratiques et activités intellectuelles, vise à une assimilation solide des notions de base et permet souvent aux jeunes de se réconcilier avec les études.

SECTION COLLÈGE

4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement agricole à découverte professionnelle

LES ENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) :

Ce sont des enseignements pratiques conduits en interdisciplinarité qui impliquent un travail collectif. Ils encouragent la mise en œuvre d'une **démarche de projet** et donc la réalisation d'une **production concrète** qui pourra être utilisée, le cas échéant, en fin de classe de 3^{ème} pour l'oral du **Diplôme national du Brevet**.

Les thèmes proposés par les référentiels sont les suivants :

- *l'animal*
- *les végétaux cultivés*
- *l'aménagement et la valorisation de l'espace*
- *les matériaux*
- *l'énergie*
- *l'accueil-vente*
- *les activités de loisirs*
- *la transformation des produits agricoles*
- *les langues et cultures étrangères ou régionales*
- *la transition-agro-écologique et le développement durable*
- *l'éducation du consommateur (en 4^{ème})*
- *le cadre de vie et le soin de l'enfant (en 4^{ème})*
- *l'éducation à l'autonomie et à la responsabilité (en 3^{ème})*
- *le cadre de vie et les activités de restauration (en 3^{ème})*

Dans les deux classes, les EPI représentent un volume horaire de 7h par semaine avec des enseignants intervenant seuls ou en pluridisciplinarité.

L'accompagnement personnalisé (AP) :

Ces 2 heures hebdomadaires sont destinées à aider l'élève à apprendre et à progresser notamment dans le travail personnel. Il peut s'agir également d'accroître le niveau de maîtrise des compétences du socle ou de développer l'autonomie dans la perspective d'une poursuite d'études. Toutes les disciplines peuvent contribuer à la mise en œuvre d'une aide personnalisée.